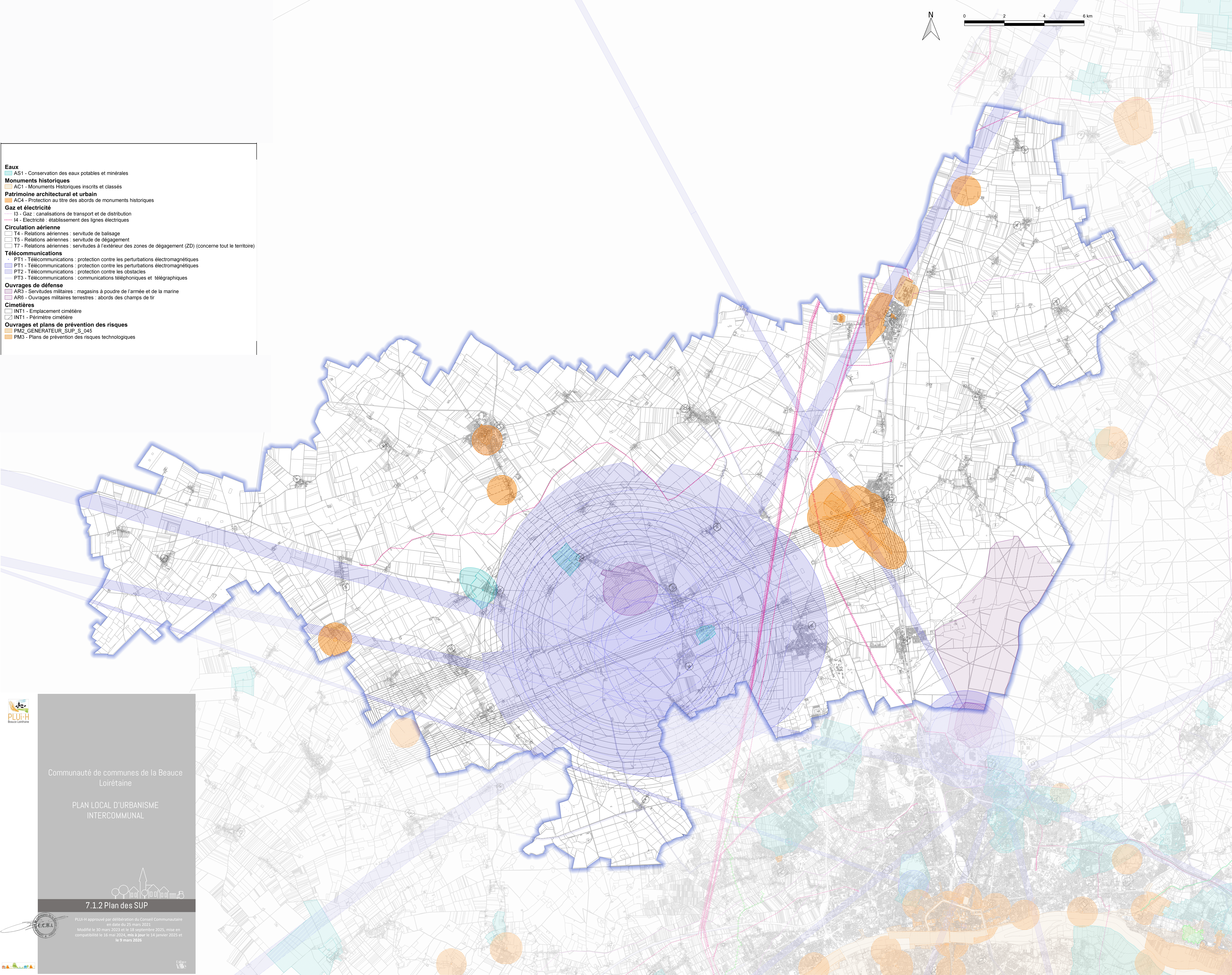




-  AS1 - Conservation des eaux potables et minérales
- Monuments historiques**
 -  AC1 - Monuments Historiques inscrits et classés
- Patrimoine architectural et urbain**
 -  AC4 - Protection au titre des abords de monuments historiques
- Gaz et électricité**
 - I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
 - I4 - Électricité : établissement des lignes électriques
- Circulation aérienne**
 - ☐ T4 - Relations aériennes : servitude de balisage
 - ☐ T5 - Relations aériennes : servitude de dégagement
 - ☐ T7 - Relations aériennes : servitudes à l'extérieur des zones de dégagement (ZD) (concerne tout le territoire)
- Télécommunications**
 -  PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
 -  PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles
 -  PT3 - Télécommunications : communications téléphoniques et télégraphiques
- Ouvrages de défense**
 -  AR3 - Servitudes militaires : magasins à poudre de l'armée et de la marine
 -  AR6 - Ouvrages militaires terrestres : abords des champs de tir
- Cimetières**
 - ☐ INT1 - Emplacement cimetière
 - ☒ INT1 - Périmètre cimetière
- Ouvrages et plans de prévention des risques**
 -  PM2_GENERATEUR_SUP_S_045
 -  PM3 - Plans de prévention des risques technologiques